



Procès-verbal du Conseil Municipal du 8 AVRIL 2021 à 18 h 30

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN

Le 8 AVRIL à 18 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, à huis clos, sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**

Etaient présents :

**Mesdames Martine OLIVIER, Carole DERUY,
Messieurs Lahcen MIRI et Jean-Luc LEDUC, Adjoint.**

Mesdames : DUVAL Marie-Pierre, GABRIEL Madeleine, GAUDEFROY Sandrine, HERBLOT Corinne, LAFONT Rosalie, NIVAL Anita, REYES Katia.

Messieurs : BAUDOIN Gilles, CONVERSAT Jean-Claude, FORTIER Didier, GUILLEUX Valentin, LEFEVRE Jean-Charles, LEMAIRE Franck.

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Safia ALLAL donne pouvoir à Katia REYES,
Audrey DARET donne pouvoir à Carole DERUY,
Marc BRODIN donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX,
Martine BRESON donne pouvoir à Jean-Luc LEDUC.
Sylvie MAUTALEMENT donne pouvoir à Lahcen MIRI

**Corinne HERBLOT et Franck LEMAIRE sont désignés assesseurs,
Martine OLIVIER est élue secrétaire de séance.**

Véronique BENTZ, Responsable des Finances et des Ressources humaines, forme le personnel administratif.

En début de séance, le Maire a donné les informations suivantes :

- Des démarches ont été engagées auprès de la préfecture et de l'ARS pour ouvrir un centre de vaccination le week-end. Pour le moment, aucune décision en ce sens n'a été prise.
- La mairie sera de nouveau ouverte au public, en particulier pour les passeports et cartes d'identité, le samedi matin, à raison de deux samedis par mois jusqu'en septembre puis tous les samedis à partir d'octobre.

Puis, sous la présidence de Martine OLIVIER, première adjointe, le conseil municipal, à l'unanimité, a :

- Voté le compte administratif pour le budget communal 2020,

Puis sous la présidence de Jean-Paul ROSELEUX, maire, le conseil municipal, à l'unanimité, a :

- Adopté le compte-rendu du conseil municipal du 18 mars 2021,
- Approuvé la mise en place d'une mission autour de Camille Claudel dans le cadre du service civique,
- Autorisé M. le maire à signer avec la CARCT l'avenant à la convention de mise à disposition des anciens bureaux BOA pour le 4^{ème} plateau,
- Adopté une charte d'engagement républicain à faire signer aux associations demandant des subventions,
- Accepté la modification de la constitution des commissions municipales,
- Approuvé le compte de gestion de Madame la Trésorière pour le budget communal 2020,
- Affecté le résultat budgétaire 2020 au budget communal 2021,
- Établi le budget primitif communal 2021,
- Voté le taux des taxes 2021,
- Attribué les subventions aux associations culturelles et sportives,
- Accordé une subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale,
- Modifié le tableau des effectifs du personnel communal.

La séance est levée à 19 h 15.

Le Maire,

Jean-Paul ROSELEUX